LES BRÈVES DU CCAS

N°12 **JANVIER 2026**

Janvier : entre renouveau et résolutions

Janvier ouvre chaque nouvelle année comme une page blanche pleine de promesses. Après les fêtes et le tourbillon de décembre, il marque un temps de pause, de retour au calme, mais aussi d'espérance. À l'occasion de ce mois symbolique, Rolin Cranoly, Maire de Gagny, Président du CCAS et toute l'équipe adressent aux Gabiniennes et Gabiniens **leurs vœux les plus chaleureux pour une année heureuse, sereine et riche en beaux moments partagés.** Que 2026 soit pour chacune et chacun une source d'énergie nouvelle, de projets accomplis et de relations renforcées. Janvier nous invite, au cœur de l'hiver, à savourer la chaleur des rencontres, la convivialité d'une galette partagée ou simplement la douceur d'un échange bienveillant. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, de la proximité et du bien-être : des valeurs que le CCAS continuera à porter auprès de ses usagers.

Pour débuter l'année 2026 dans un esprit festif, la Ville de Gagny propose des rendez-vous marquants comme ce moment très attendu par les aînés : **le Banquet du Nouvel An les 13, 14 et 15 janvier 2026** (sur inscription auprès du service Fêtes & Cérémonies) et, fidèle à la tradition, Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population.

Mardi 3 février, un moment de convivialité senior autour d'un déjeuner est organisé au club Raymond Valenet, (sur inscription auprès du service Fêtes & Cérémonies).

Dimanche 8 février, la Ville réalisera une **Maraude géante à Paris**, en partenariat avec l'association Une Action Un Sourire. Si vous souhaitez en faire partie, inscrivez-vous via le formulaire sur Gagny.fr.

Informations :

- Activités CCAS, contacter le 01 56 49 23 40.
- Évènements de la Ville, contacter le Service Fêtes & Cérémonies au 01 56 49 23 15.
- Programme des manifestations sur Gagny.fr.

Nouveauté CCAS : des temps d'échanges dediés aux retraités

Soucieux d'accompagner au mieux les retraités gabiniens, le CCAS met en place, en 2026, un tout nouveau programme d'ateliers et de temps d'échanges. Cette initiative vise à offrir des moments conviviaux, utiles et ouverts à toutes et tous, pour informer et prévenir.

Des intervenants viendront aborder différents sujets qui concernent le quotidien des retraités : la nutrition et le bien-être, la conduite automobile, la santé et la prévention et les démarches administratives et numériques. Au-delà de l'information, ce programme est pensé comme **un espace d'expression et de rencontre**. Les participantes et participants pourront librement échanger, partager leurs expériences, poser des questions et créer de nouveaux liens avec d'autres retraités de la commune.

Ces temps conviviaux seront animés dans un esprit de bienveillance et d'écoute, afin que chacune et chacun puisse se sentir à l'aise et entendu. Les dates et les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

Santé

Le Centre Municipal de Santé étoffe ses rangs

Le Centre Municipal de Santé (CMS) de la Ville de Gagny renforce son offre d'accompagnement en accueillant trois professionnels : une psychologue, une sage-femme et un ostéopathe. Cette évolution permet de proposer un suivi plus complet, accessible et de proximité pour l'ensemble des habitantes et habitants.

Face aux besoins croissants en matière de santé mentale, l'arrivée d'une psychologue constitue un véritable atout pour le CMS ; elle propose une écoute professionnelle, confidentielle et bienveillante. La sage-femme, dont les missions dépassent le seul suivi de grossesse, intervient pour le suivi gynécologique de prévention et l'accompagnement à la parentalité. L'ostéopathe prévient et remédie à des troubles fonctionnels du corps humain à l'exclusion des pathologies organiques.

La collaboration entre professionnels de santé du CMS garantit une prise en charge globale, une meilleure orientation des patients et des réponses adaptées aux besoins physiques, psychologiques et familiaux.

Enfin, le CMS met à disposition des salles de consultation pour la médecine de spécialité du Groupe Hospitalier Le Raincy – Montfermeil, sur 4 demi-journées par semaine.

Pour toute information et prise de rendez-vous, contacter le Centre Municipal de Santé : 01 56 49 24 00.

La gratuité des fauteuils roulants, une avancée majeure

À partir de 2026, une mesure très attendue va transformer le quotidien de nombreuses personnes en situation de handicap : **la prise en charge intégrale des fauteuils roulants,** sans reste à charge pour l'usager. Une avancée sociale forte, qui marque la volonté d'améliorer l'accessibilité aux aides techniques essentielles.

Jusqu'ici, même avec les remboursements de l'Assurance Maladie et des complémentaires, de nombreuses personnes devaient encore supporter un reste à charge parfois élevé, notamment pour des fauteuils personnalisés ou électriques. Dès 2026, **ces équipements seront intégralement financés,** rendant leur accès plus simple et équitable.

Cette mesure concerne les fauteuils roulants manuels, les fauteuils roulants électriques, les options et les adaptations nécessaires à l'usage du quotidien et les renouvellements. La gratuité entre en vigueur dès le 1er janvier 2026, avec un référencement national des fauteuils concernés et des modalités de prise en charge harmonisées. Les distributeurs, orthoprothésistes et prescripteurs seront accompagnés pour garantir une transition fluide.

Économie

Le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC)

Le salaire minimum de croissance est **le salaire horaire en dessous duquel il est interdit de rémunérer un salarié** et ce, quelle que soit la forme de sa rémunération. Le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) sera, comme chaque année, **revalorisé au 1er janvier 2026.**

Cette revalorisation suit la formule légale de calcul, qui combine deux critères : l'inflation (l'évolution des prix à la consommation pour les 20 % des ménages les plus modestes) et l'évolution des salaires (la moitié du gain de pouvoir d'achat constaté sur les salaires horaires de base des ouvriers et employés). Sur cette base, **le SMIC est augmenté de 1,18 % à partir du 1er janvier 2026. Les nouveaux montants** sont : **SMIC horaire brut 12,02 €** (contre 11,88 €), **SMIC mensuel brut (35 h) 1 823,03 € ; SMIC mensuel net estimé à 1 443,11 €.**

CAF : le Prêt a l'Amélioration de l'Habitat

Tout locataire ou propriétaire de sa résidence principale, qui souhaite réaliser des travaux de réparation, d'amélioration, d'assainissement ou d'isolation thermique, peut solliciter le **Prêt à l'Amélioration de l'Habitat**. Il convient d'être bénéficiaire d'une prestation familiale ; en revanche, on ne peut y prétendre si l'ALS, l'APL, l'AAH, le RSA, ou la prime d'activité sont perçus. Il suffit de télécharger le formulaire de demande sur le site de la CAF, de le compléter et d'y joindre les devis détaillés des travaux établis par l'entrepreneur, ou les devis des matériaux si les travaux sont réalisés par soi-même, l'autorisation du propriétaire pour un locataire et selon la nature des travaux, la copie du permis de construire ou la déclaration de travaux pour un propriétaire.

Le montant du prêt peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses prévues, dans la limite de 1 067,14 €.

Le taux d'intérêt est fixé à 1 %. Le prêt est remboursable par fractions égales en 36 mensualités maximum. Le prêt est versé par moitié à la signature du contrat sur présentation du devis et à l'achèvement des travaux sur présentation de la facture.

ATTENTION : sont exclus les travaux d'entretien et d'embellissement comme papiers, peinture… ou ceux destinés à l'achèvement d'une construction neuve.

Culture

La lecture : un moment de partage

La lecture occupe une place essentielle dans le développement des enfants et constitue un temps privilégié de partage en famille. Lire ensemble, c'est offrir aux plus jeunes un accès à l'imaginaire, aux émotions et à la découverte du monde, tout en créant des souvenirs précieux.

Les livres stimulent la curiosité, enrichissent le vocabulaire et favorisent le développement du langage. Les histoires permettent aux enfants d'explorer des univers variés, d'écouter et de rêver.

Pour les familles, les temps de lecture sont des moments calmes et de complicité, loin du rythme quotidien. C'est un outil formidable de transmission.

La lecture n'a pas d'âge. Elle accompagne chacun tout au long de sa vie et s'adresse aussi bien aux enfants, aux familles qu'aux seniors. À chaque étape, elle apporte des bienfait uniques, tout en conservant la même force : celle de rassembler et de faire voyager l'esprit.

Lire c'est prendre le temps de s'évader ! À tout âge, la lecture enrichit le quotidien et rappelle que **le plaisir des mots est universel.**

Rendez-vous à la Médiathèque Georges Perec, 20 bis avenue Jean Jaurès. Informations au 01 56 49 24 20.

Les films à découvrir

En janvier, le cinéma propose une programmation riche et variée. Venez découvrir notre sélection et profitez de ces nouveautés cinématographiques. Les projections sont proposées, aux retraités gabiniens et gabiniennes, au Cinéma Théâtre André Malraux. Bonnes séances !
2,50 € le ticket de cinéma sur présentation de la Carte Loisirs CCAS. Ouverture de la billetterie une demi-heure avant la séance.

Mercredi 14 janvier à 14h : « TERESA » (Biopic, Drame)

Calcutta, 1948. Mère Teresa s'apprête à quitter le couvent pour fonder l'ordre des Missionnaires de la Charité. En sept jours décisifs, entre foi, compassion et doute, elle forge la décision qui marquera à jamais son destin - et celui de milliers de vies.

Mercredi 21 janvier à 14h : « LA CONDITION » (Comédie dramatique)

C'est l'histoire de Céleste, jeune bonne employée chez Victoire et André, en 1908. C'est l'histoire de Victoire, de l'épouse modèle qu'elle ne sait pas être. Deux femmes que tout sépare mais qui vivent sous le même toit, défiant les conventions et les non-dits.

Les conférences à thématiques variées

En parallèle des films, des conférences offrant des moments d'échanges et de réflexion ont lieu tout au long du mois à la Maison Baschet - 29 rue Contant, à partir de 14h30.
5 € la séance ou 48 € à l'année.

Jeudi 15 janvier : « Père Lachaise » (Jean-Pierre KLECH)
Lieu de mémoire, de silence et d'histoire, le Père Lachaise est bien plus qu'un cimetière : c'est un véritable musée à ciel ouvert et un témoin majeur de l'histoire parisienne et française.

Jeudi 22 janvier: « L'Ile de Madère » (William FAUTRE)
Madère, archipel perdu au milieu de l'océan atlantique. Cette région autonome du Portugal est certes connue pour son vin et son climat subtropical chaud mais aussi pour ses jardins, son carnaval et le marché plein de vie de Funchal, sa capitale.

Activités à découvrir ou à redécouvrir en 2026

Au sein des Clubs Seniors, les après-midis sont de véritables moments de partage, de détente et de plaisir, spécialement pensés pour les retraités gabiniens. Ces temps de rencontre offrent une parenthèse chaleureuse, propice aux échanges, aux rires et à la création de nouveaux liens.

Autour des jeux de société, chacun peut stimuler sa mémoire, sa réflexion et son sens de la stratégie, dans une ambiance bienveillante. Les jeux de cartes, quant à eux, rassemblent les participants autour de traditions ludiques intemporelles, favorisant la complicité et l'esprit d'équipe.

Pour celles et ceux qui préfèrent le calme et l'évasion, les temps de lecture permettent de partager un moment paisible, d'échanger autour d'un livre, d'un texte ou d'un souvenir.

Les activités proposées incluent aussi le théâtre, une pratique à la fois ludique et expressive. À travers des ateliers, des jeux de rôle ou de petites mises en scène, les participants développent la confiance en soi, la mémoire, l'expression orale et le plaisir de jouer ensemble.

Venez découvrir des après-midis riches en amusement, en créativité et en rencontres au sein du Club Raymond Valenet et du Club du Centre.
Informations : 01 56 49 23 40.

Centre Communal d'Action Sociale

1 esplanade Michel Teulet
Tél : 01 56 49 23 40

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GAGNY

Suivez toute l'actualité de la ville sur

IMPRIMÉ PAR LA VILLE DE GAGNY - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE